

COUPER LES PONTS :

# Démystifier le gaz naturel liquéfié (GNL) comme solution climatique

Par Daniel Horen Greenford  
Mandaté par la Fondation David Suzuki

Mai 2023

© 2023 Fondation David Suzuki  
Print ISBN: 978-1-988424-91-0  
Digital ISBN: 978-1-988424-92-7

Les données de catalogage canadien en publication de ce rapport sont disponibles auprès de Bibliothèque et Archives Canada. Burning Bridge: Debunking LNG as a Climate Solution By: Daniel Horen Greenford, Ph.D.

### **CONTRIBUTEUR.RICE.S**

Développement et gestion du projet : Tom Green  
Révision : Ian Hanington  
Design : Annie Trudeau  
Photo de couverture: Citizen Monitoring Group

### **REMERCIEMENTS**

L'auteur souhaite également remercier les contributeur.rice.s et réviseur.euse.s suivant.e.s, sans lequel.le.s ce travail n'aurait pas été possible :

- Tom Green, Fondation David Suzuki
- Jason Lam, Institut Pembina
- Janetta McKenzie, Institut Pembina
- Evan Pivnick, *Clean Energy Canada*

L'auteur remercie les contributeur.rice.s et les réviseur.euse.s pour leurs idées et leurs conseils. Toutefois, le contenu du rapport, les recommandations et les éventuelles erreurs ou omissions relèvent de la seule responsabilité de l'auteur et de la Fondation David Suzuki.

### **À PROPOS DE L'AUTEUR**

Daniel Horen Greenford est chercheur postdoctoral à l'Université Concordia. Il est titulaire d'un doctorat en géographie, études urbaines et environnementales (Université Concordia) obtenu grâce à son travail avec le climatologue Damon Matthews. Il est aussi membre du programme *Economics for the Anthropocene* (Université McGill, Université York, Université du Vermont). Ses recherches visent à formuler des politiques climatiques et environnementales à la fois écologiques et équitables. Daniel travaille également avec des activistes, des éducateur.rice.s et d'autres praticien.ne.s pour les aider à mieux comprendre et communiquer les dernières recherches scientifiques et politiques.

## AVANT-PROPOS

# Démystifier le gaz fossile, le GNL et la crise climatique

Déjà confrontée aux effets des changements climatiques et des conditions météorologiques extrêmes, la Colombie-Britannique (C.-B.) s'est fixée des objectifs en matière de climat et a mis en place un certain nombre de politiques pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs de son économie. La C.-B. vise une réduction de 40% des émissions par rapport à celles de 2007 d'ici 2030, de 60% d'ici 2040 et de 80% d'ici 2050. Ce dernier objectif a récemment été réajusté à zéro émission nette d'ici 2050 dans la « Feuille de route 2030 » de la province.<sup>1</sup>

Malgré ces engagements, la province a développé un programme ambitieux pour augmenter sa production de méthane fossile et l'exporter sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL). Le méthane est un puissant gaz à effet de serre qui est émis tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Lorsqu'il est brûlé, il augmente la concentration atmosphérique de CO<sub>2</sub>, accélérant ainsi le réchauffement climatique causé par l'humain.

La province et l'industrie affirment que l'expansion des exportations de GNL de la C.-B. peut constituer une solution à la crise climatique, remplaçant le charbon polluant sur les marchés asiatiques.

En 2023, les arguments en faveur de l'expansion des infrastructures de combustibles fossiles doivent faire l'objet d'un examen approfondi. Après tout, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont clairement déclaré que le monde n'avait pas besoin d'investissements supplémentaires dans les infrastructures liées aux combustibles fossiles.

Ce rapport de Daniel Horen Greenford, chercheur postdoctoral en politique climatique à l'Université Concordia, s'appuie sur les dernières publications vérifiées par les pairs, l'AIE et d'autres sources crédibles afin d'évaluer le bien-fondé des affirmations du gouvernement et de l'industrie. Le GNL de la C.-B. est-il meilleur que le GNL produit ailleurs ? Le GNL est-il une « énergie de transition » qui peut contribuer à réduire les émissions mondiales au cours des deux ou trois prochaines décennies ? Ou bien est-ce une solution illusoire dans la course mondiale urgente vers le « zéro émission nette » ?

Horen Greenford évalue les éléments de preuve et conclut que l'investissement dans les infrastructures de GNL en C.-B. et sur les marchés récepteurs n'est pas une solution climatique. Au contraire, cet investissement freine l'atteinte des objectifs de la C.-B. et du Canada et il est peu probable, même dans le meilleur des scénarios, qu'il permette une réduction des émissions anthropiques globales. Il s'agit d'une diversion que le monde ne peut pas se permettre, gaspillant du temps et de l'argent sans pour autant diminuer les émissions. De plus, cela nuit à l'expansion des énergies renouvelables dont le monde a désespérément besoin.

---

<sup>1</sup> Feuille de route vers une C.-B. propre pour 2030, octobre, 2021, [https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/action/cleanbc/cleanbc\\_roadmap\\_2030.pdf](https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/action/cleanbc/cleanbc_roadmap_2030.pdf)

## LES AVANTAGES CLIMATIQUES DU GNL SELON LES PROMOTEURS

La province a fait valoir qu'en exportant le GNL de la C.-B., ce gaz plus propre remplacera le charbon sur les marchés internationaux, réduisant ainsi les émissions globales et ce, malgré l'augmentation des émissions en C.-B liées aux exportations accrues. La première ministre de l'époque, Christy Clark, explique sa décision d'exporter du GNL dans le plan de leadership climatique de la province en 2016 :

Nous nous assurons de développer des industries telles que celle du gaz naturel liquéfié de manière plus propre que les juridictions concurrentes, ce qui nous permet de l'expédier à d'autres nations et ainsi réduire leurs dépendances à l'égard des énergies fossiles comme que le charbon et le pétrole. En saisissant l'opportunité d'une économie à faibles émissions de carbone et en établissant des partenariats commerciaux mondiaux, nous pouvons créer des milliers d'emplois verts dans des domaines tels que les technologies et l'énergie propre, contribuant ainsi à la réduction des émissions non seulement ici, chez nous, mais aussi dans le monde entier.<sup>2</sup>

Un document gouvernemental de breffage datant de 2018, affirme que :

La C.-B. peut choisir de fournir du gaz à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES), contribuant ainsi à compenser pour une partie de l'empreinte carbone des pays en développement. Ou nous pouvons laisser la demande être répondue par du gaz à plus fortes émissions de GES provenant d'autres régions du monde.<sup>3</sup>

L'Association canadienne des producteurs pétroliers justifie l'exportation du GNL canadien de la manière suivante :

Puisque le gaz naturel est 50% plus propre que le charbon, le GNL canadien peut être utilisé sur les marchés de l'Asie-Pacifique pour remplacer la production d'électricité à partir du charbon, créant ainsi des emplois et de la prospérité chez nous, tout en réduisant de manière significative les émissions mondiales de GES.

Les émissions du GNL au Canada sur l'ensemble de son cycle de vie augmenteront lorsque les projets actuellement proposés ou en cours de construction se mettront en marche. Cependant, lorsque le GNL canadien sera exporté et utilisé à la place du charbon pour la production d'électricité dans d'autres pays, il permettra d'éviter des émissions encore plus élevées sur les marchés étrangers, ce qui entraînera une réduction nette des émissions mondiales.<sup>4</sup>

LNG Canada décrit son projet comme ayant le potentiel de fournir « l'énergie à faible empreinte carbone dont le monde a besoin ». En juin 2019, *The Globe and Mail* citait le ministre des Ressources naturelles de l'époque, Amarjeet Sohi, qui affirmait que le Canada pourrait obtenir un crédit – en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris – pour sa contribution à réduire les émissions globales par le remplacement du charbon utilisé en Asie pour la production d'électricité, grâce à l'utilisation des résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale (RATNI). L'article cite ainsi M. Sohi : « Nous croyons qu'en fournissant de l'énergie propre – comme le GNL, qui permet à d'autres pays de réduire leurs émissions dues au diesel et au charbon, nous pourrions non seulement jouer un rôle de premier plan pour rendre le monde plus propre et moins polluant, mais aussi obtenir du crédit pour nos réductions d'émissions. »<sup>5</sup>

<sup>2</sup> BC Government 2016. Climate Leadership plan. [https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/action/clp/clp\\_booklet\\_web.pdf](https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/environment/climate-change/action/clp/clp_booklet_web.pdf)

<sup>3</sup> [https://news.gov.bc.ca/files/Natural\\_Gas\\_Technical\\_Briefing\\_Final.pdf](https://news.gov.bc.ca/files/Natural_Gas_Technical_Briefing_Final.pdf)

<sup>4</sup> <https://www.capp.ca/explore/natural-gas-and-the-Ing-opportunity-in-british-columbia/>

<sup>5</sup> <https://www.theglobeandmail.com/business/article-canada-touts-Ing-exports-as-opportunity-to-reduce-emissions-in-asia/>

L'affirmation selon laquelle les projets de GNL en C.-B. permettraient d'obtenir des crédits pour la réduction des émissions mondiales est peu convaincante pour deux raisons. La première, comme l'expliquent les experts de l'Institut canadien du climat, relève du fait que ces transactions ne seraient pas valables et que les pays importateurs, qui s'efforcent de réduire leurs propres émissions, n'y verraient aucun avantage pour eux-mêmes.<sup>6</sup> La seconde est l'objet du présent rapport : il est peu probable que le GNL de la C.-B. réduise réellement les émissions mondiales.

Les affirmations de l'industrie et du gouvernement mentionnées ci-dessus sont audacieuses et méritent un examen scientifique. S'il s'agit davantage de discours vides de sens que de faits avérés, les investissements publics et privés dans les infrastructures de GNL devraient être appréhendés avec beaucoup de méfiance...

## LE SUPPORT POUR LE GNL EN C.-B. ET LES POLITIQUES CLIMATIQUES

La Colombie-Britannique a permis et favorisé la croissance du secteur gazier et des exportations de GNL grâce à un généreux régime de redevances, ainsi qu'à d'autres formes de financement public et d'allègement de la taxe de vente provinciale. Elle a exempté les installations de GNL des dispositions de la Loi sur l'énergie propre (*Clean Energy Act*), qui aurait exigé que 93% de leur électricité provienne de sources hydroélectriques ou d'énergies renouvelables.<sup>7</sup> Vu l'absence d'autres normes, l'exemption en vigueur permet aux producteurs de GNL d'éviter d'électrifier leurs installations, malgré le fait que la liquéfaction du gaz entraîne d'importantes émissions.

Le gouvernement fédéral a également soutenu la croissance du GNL en renonçant aux taxes d'importation sur l'acier, ce dernier nécessaire au fonctionnement des usines.

Parallèlement à l'adoption de ces mesures facilitant l'expansion du GNL, la province a mis en place des politiques pour atténuer les changements climatiques. On dénote principalement une limite des émissions de carbone (0,16 tonne de CO<sub>2</sub>e/tonne de GNL).

Or, en 2018, le gouvernement nouvellement élu de la C.-B. – préoccupé par le fait qu'aucun projet de GNL n'ait reçu une décision d'investissement positive – a élaboré un nouveau cadre pour le GNL.<sup>8</sup>

En octobre 2018, les partenaires du consortium formé par Shell, PETRONAS, PetroChina, Mitsubishi Corporation et KOGAS, ont décidé de mettre en œuvre la phase 1 de *LNG Canada*, le plus grand investissement du secteur privé dans l'histoire du Canada. La construction de cet énorme terminal, qui sera terminée en 2025, exportera 14 millions de tonnes de GNL par an et deviendra le plus grand pollueur de la province, émettant l'équivalent de 20% des émissions de l'année 2020 de la C.-B.

En mars 2023, sous la direction d'un nouveau premier ministre, le gouvernement de la C.-B. a annoncé un nouveau cadre d'action pour l'énergie plus respectueux de l'environnement. Un élément clé de ce cadre est l'instauration d'un plafond d'émissions provinciales pour le pétrole et le gaz afin de s'assurer que le secteur atteigne l'objectif de réduction des émissions sectorielles de 33% à 38% par rapport aux niveaux de 2007, d'ici 2030.<sup>9</sup> Ce nouveau cadre démontre une nouvelle attitude plus prudente à l'égard du GNL et la reconnaissance du fait que l'économie de l'avenir doit être à zéro émission nette et alimentée par des énergies renouvelables.

---

<sup>6</sup> <https://climateinstitute.ca/canada-cannot-get-credit-low-carbon-exports/>

<sup>7</sup> [https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/234\\_2012/search/CIVIX\\_DOCUMENT\\_ROOT\\_STEM:\(liquid%20natural%20gas\)%20AND%20CIVIX\\_DOCUMENT\\_ANCESTORS:775844721?2#hit1](https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/234_2012/search/CIVIX_DOCUMENT_ROOT_STEM:(liquid%20natural%20gas)%20AND%20CIVIX_DOCUMENT_ANCESTORS:775844721?2#hit1)

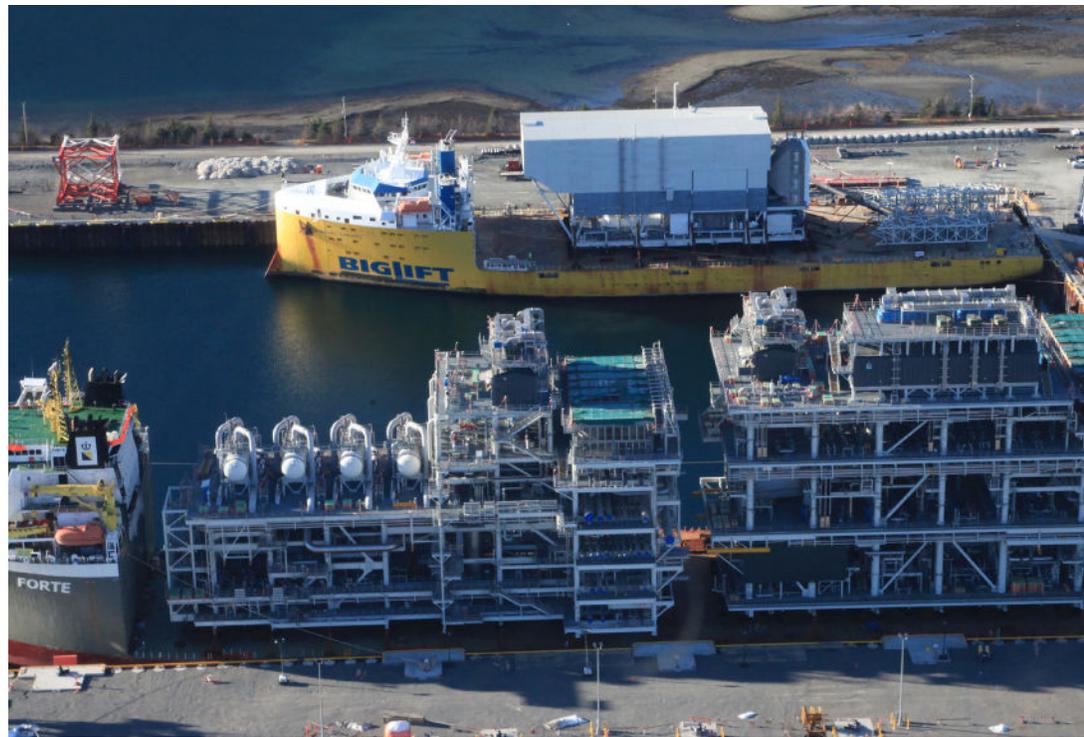
<sup>8</sup> <https://news.gov.bc.ca/releases/2018PREM0012-000480>

<sup>9</sup> <https://news.gov.bc.ca/releases/2023PREM0018-000326>

Dans son analyse, l'auteur examine les politiques de la province visant à réduire les émissions du cycle de vie du GNL. La conclusion reste la même : l'exportation de GNL de la C.-B. aggrave la crise climatique au lieu de l'atténuer. Il est temps que la province mette fin à toute nouvelle expansion de l'industrie du GNL et cesse de fournir du financement public, du soutien à l'infrastructure ou des traitements préférentiels à ce secteur. Il serait aussi bénéfique que les communautés autochtones procèdent à l'évaluation de toute proposition de participation aux projets de GNL, étant donné qu'ils sont susceptibles d'accentuer la crise climatique et qu'ils risquent de devenir des actifs abandonnés plutôt que de servir de base à la prospérité future.

**Tom Green**

Analyste principal des politiques climatiques  
Fondation David Suzuki



Credit: Citizen Monitoring Group

# Résumé exécutif

Le gaz méthane fossile, commercialisé sous le nom de « gaz naturel » (ou simplement « gaz »), et sa forme liquéfiée utilisée pour le transport maritime longue distance, le « gaz naturel liquéfié » (GNL), ont été proposés comme solution de transition entre les combustibles fossiles à fortes émissions de carbone et les énergies renouvelables. Les partisans de l'utilisation du gaz comme « énergie de transition » soutiennent qu'il peut fournir une énergie fiable moins émettrice que le charbon ou le pétrole, favorisant la transition globale vers une énergie carboneutre. Cependant, depuis que cette proposition est apparue pour la première fois, les arguments en faveur du gaz comme carburant de transition se sont affaiblis. Des études récentes ont révélé que les taux d'émissions de méthane tout au long de la chaîne d'approvisionnement du pétrole et du gaz sont beaucoup plus élevés qu'on ne le pensait auparavant, ce qui réduit l'avantage du gaz en matière climatique par rapport aux autres combustibles fossiles. Par ailleurs, les énergies renouvelables sont de plus en plus fiables et compétitives, notamment en matière de coûts. Un consensus scientifique et international s'est également formé autour de la nécessité de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, ou au maximum « bien en dessous » de 2 °C. En effet, un réchauffement qui dépasserait les objectifs de l'Accord de Paris conduirait probablement à des changements climatiques catastrophiques, parfois irréversibles et incontrôlables, dont les impacts sur le régime climatique pourraient mettre en péril les fondements d'organisation de la société humaine.

Pour éviter ces niveaux de dérèglement climatique, il est primordial de réduire drastiquement et immédiatement les émissions de GES et, simultanément, réduire la production et la consommation de combustibles fossiles. La production de gaz doit aussi diminuer sur-le-champ afin d'avoir une chance raisonnable d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et d'éviter une catastrophe climatique. Cela ne laisse aucune place à une augmentation de la production de gaz ou à des investissements supplémentaires dans les infrastructures d'exportation de GNL, considérant surtout que l'offre existante (et à venir) est suffisante pour répondre à la demande mondiale dans le cadre d'une transition énergétique alignée sur 1,5 °C. Les recherches démontrent aussi que, dans l'ensemble, le passage du charbon au gaz ne modifie que très peu, voire pas du tout, les émissions globales de GES. En réalité, l'augmentation de l'offre en gaz, même lorsqu'elle permet de remplacer le charbon, encourage la mise sur pied d'infrastructures supplémentaires de combustibles fossiles et incite à une plus grande consommation de gaz. Le GNL canadien, en tant qu'offre additionnelle, est superflu et multiplie les obstacles contre la transition énergétique. Cela est vrai quelles que soient les réductions marginales possibles des émissions du gaz sur son cycle de vie obtenues grâce à l'électrification des ports méthaniers ou à la réduction des émissions de méthane lors de l'extraction, du traitement, du transport du gaz et d'autres processus en amont. Même si tous les processus en amont étaient électrifiés, les émissions en aval de la combustion du gaz représentent tout de même la majorité des émissions du cycle de vie du gaz. L'électrification de la production de gaz nécessiterait d'importantes quantités d'énergie propre qui seraient détournées des efforts de décarbonisation du reste de l'économie de la Colombie-Britannique, considérant en plus que la province ne dispose toujours pas de l'énergie propre nécessaire pour répondre à la demande d'une économie décarbonisée (même sans électrifier les processus pétroliers et gaziers en amont). Ensemble, ces prises de conscience jettent le doute sur les affirmations de l'industrie selon lesquelles le GNL de la C.-B. fait partie d'une transition énergétique mondiale crédible.

Ce rapport couvre plus en détails l'état actuel de la science sur les impacts climatiques du gaz, les réductions nécessaires de l'offre et de la demande de gaz conformément à l'Accord de Paris, et sur comment le GNL canadien ne peut être véritablement qualifié de « solution climatique ». Ce rapport conclut, en se basant sur de nombreuses preuves issues de la science du climat et de l'économie, que les réductions potentielles des émissions mondiales de GES résultant du GNL canadien ne sont pas suffisantes, et que le GNL canadien est une solution « trop peu, trop tard » pour faire partie d'une transition énergétique conforme aux principes de l'Accord de Paris. Plutôt que de se lancer dans ce développement dommageable, le secteur canadien de l'énergie a intérêt à transitionner directement vers les énergies renouvelables, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, étant non seulement nécessaires, mais également bien à portée de main.



Credit: Sky\_Blue, iStock

# Synthèses et conclusions

Ce rapport a passé en revue la littérature la plus récente sur la science du climat, les transitions énergétiques, le rôle des énergies renouvelables et les politiques de la C.-B. et du gouvernement fédéral concernant les émissions de GES. Après avoir évalué les mérites du gaz en tant que « carburant de transition » selon la littérature la plus à jour, et examiné les politiques des gouvernements fédéral et de la Colombie-Britannique qui visent à réduire les émissions de carbone du GNL exporté depuis la côte de la C.-B., il est clair que le gaz a un rôle de plus en plus limité dans une transition énergétique conforme aux principes de l'Accord de Paris et qu'une augmentation des infrastructures gazières, comme de nouveaux ports méthaniers d'exportation de GNL en C.-B. ne peut être considérée comme un progrès vers un avenir sûr pour le climat. La priorité doit plutôt être accordée à l'augmentation significative des investissements dans les énergies renouvelables, qui sont clairement la voie à suivre pour répondre de façon certaine et sans risque à nos besoins énergétiques, tout en évitant des niveaux catastrophiques de réchauffement de la planète. Les raisons sont nombreuses pour expliquer comment et pourquoi le gaz entrave la transition énergétique dont nous avons désespérément besoin :

- 1** Les émissions de méthane tout au long de la chaîne d'approvisionnement en pétrole et en gaz sont sous-estimées et, à l'heure actuelle, ces « émissions fugitives » augmentent considérablement l'impact climatique du gaz.

---

- 2** Si les modifications proposées aux réglementations qui visent à limiter les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier canadien parviennent à réduire les émissions de plus de 75 % d'ici 2030, les émissions totales du cycle de vie (c'est-à-dire de son extraction à sa consommation) seraient réduites d'au maximum 30%.

---

- 3** La réduction des émissions potentielles grâce à l'électrification des ports méthaniers représentent au plus 8% des émissions totales du cycle de vie du GNL, dans l'hypothèse où toutes les émissions associées à la liquéfaction sont atténuées.

---

- 4** La réduction progressive des émissions sur l'ensemble du cycle de vie du GNL grâce à l'électrification des ports méthaniers ou la réduction des émissions de méthane en amont, ne suffisent pas à atteindre le niveau d'atténuation nécessaire pour aligner les émissions mondiales sur les objectifs de l'Accord de Paris.

---

- 5** Même si la C.-B. exige que les ports méthaniers ne dépassent pas un niveau d'émissions de 0,16 tonne de CO<sub>2</sub>e par tonne de GNL, et malgré que ce niveau soit inférieur à celui de nombreux concurrents exportateurs, les émissions directes associées au GNL de la C.-B. en amont et en aval restent substantielles.

---

- 6** L'utilisation de l'électricité propre de la C.-B. pour alimenter le processus de liquéfaction dans les ports méthaniers entraîne un coût d'opportunité important, impliquant qu'il y aura moins d'électricité disponible pour soutenir la décarbonisation de l'économie de la C.-B. et la production d'énergies renouvelables. Ainsi, au-delà des émissions associées à la production de gaz et aux ports eux-mêmes, les exportations de GNL de la C.-B. risquent de compromettre davantage la capacité de la province à atteindre ses objectifs climatiques.

- 
- 7** L'augmentation de l'offre rend le gaz moins cher sur les marchés importateurs et incite à sa consommation. Cette augmentation de la demande peut retirer tout avantage marginal du passage du charbon au gaz.
- 
- 8** Les infrastructures gazières, telles que les centrales électriques et les ports méthaniers, ont de longues durées de vie et des émissions élevées, s'ajoutant à une industrie qui épuise déjà une large partie du budget carbone fixé par l'Accord de Paris.
- 
- 9** De même, l'investissement dans les infrastructures gazières et leur construction détournent les capitaux des infrastructures d'énergies renouvelables nécessaires à la transition énergétique conformément à l'Accord de Paris.
- 
- 10** Il y a déjà suffisamment de gaz et de GNL en production pour répondre aux besoins énergétiques, alors que nous entamons la transition vers un niveau d'émissions conforme aux dispositions de l'Accord de Paris.
- 
- 11** La réduction progressive des émissions de CO<sub>2</sub> par le passage au gaz ne suffit pas à intégrer ce dernier dans la transition vers une énergie propre, constituant plutôt une déviation dangereuse de la nécessité de passer directement aux énergies renouvelables et à faibles émissions de carbone.
- 
- 12** Les énergies renouvelables sont prêtes à être déployées dans de nombreux pays, y compris ceux ciblés pour les exportations du GNL de la C.-B., et elles sont déjà (ou seront bientôt) compétitives ou moins chères que les énergies fossiles.
- 
- 13** Le déploiement des énergies renouvelables peut aider les pays à réduire leur exposition à la volatilité des marchés de l'énergie et à améliorer leur sécurité énergétique.

Comme indiqué tout au long de ce rapport, un nombre croissant de recherches démontre la nécessité d'une transition immédiate qui abandonne le gaz et l'augmentation des exportations de GNL. Le GNL canadien n'est pas, selon toute vraisemblance, une énergie de transition crédible, peu importe les réductions marginales du niveau d'émissions obtenues grâce à l'électrification des ports méthaniers. Ces réductions représentent en réalité une part négligeable par rapport à l'augmentation des émissions due à l'expansion de la production de gaz, tout cela indépendamment du fait que le GNL remplace le charbon ou les énergies renouvelables. De même, l'objectif fixé pour le niveau d'émissions de la Colombie-Britannique, tout en autorisant la liquéfaction au gaz et en étant plus performant que les infrastructures des exportateurs concurrents comme les États-Unis, ne réduit pas suffisamment les émissions durant le cycle de vie du gaz pour que le GNL canadien soit avantageux par rapport au GNL provenant d'autres sources.

À la lumière de ces preuves accablantes, il n'y a aucune raison d'accorder au gaz un privilège exclusif dans la transition énergétique. Il demeure une énergie fossile dont les impacts climatiques sont inacceptables, et la poursuite de sa production retardera et entravera la transition vers des sources d'énergie sans émission de GES. Les énergies renouvelables comme l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne, associées à des technologies facilitatrices telles que la transmission et le stockage, peuvent être déployées rapidement pour répondre à une grande partie des besoins énergétiques des pays qui importeraient du GNL canadien.

Alors que certaines industries mettront plus de temps à se décarboniser, des solutions émergent déjà, y compris l'utilisation accrue de l'électricité et le remplacement du gaz par de l'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables.

Le forage et la fracturation hydraulique de puits supplémentaires de gaz, l'expansion du réseau de pipelines, la construction de nouveaux ports méthaniers et l'augmentation du nombre de voyages transpacifiques de cargaison de GNL sont des obstacles à la transition vers un système énergétique carboneutre. Les nations et communautés autochtones risquent de se retrouver avec des infrastructures de gaz fossile sur leurs territoires qui nécessiteront un éventuel démantèlement, et les entreprises qui en sont propriétaires pourraient ne pas avoir les ressources financières pour le faire.

La transition énergétique ne peut plus attendre et l'abandon des combustibles fossiles est un élément clé de ce processus. Nous ne pouvons permettre une augmentation de la production canadienne de gaz. Le financement public ou toute forme de soutien offert par les gouvernements fédéral et provinciaux pour la réalisation de ces projets doit cesser. Les nations autochtones doivent aussi faire partie du processus et examiner attentivement les projets qui s'implantent sur leur territoire ou pour lesquels elles détiennent un droit de propriété. Si la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral, les gouvernements autochtones et les investisseurs décident d'accroître la capacité d'exportation de GNL du Canada, ils ne devraient pas se cacher derrière des affirmations selon lesquelles le gaz est un carburant de transition qui permet une réduction des émissions mondiales. Comme ce rapport l'a soigneusement documenté, la science est sans équivoque : le GNL est un combustible fossile, et le produire au Canada pour l'expédier à l'étranger – même s'il remplace le charbon – augmente la probabilité de ne pas atteindre les objectifs d'émissions, tout en exacerbant la crise climatique dans notre pays et dans le monde entier.



Credit: Joachim Kohler Bremen



La Fondation David Suzuki, établie en 1990, est un organisme sans but lucratif pancanadien et bilingue. Son siège social est à Vancouver et compte des bureaux à Montréal et Toronto. La Fondation a pour mission de protéger l'environnement et notre qualité de vie, maintenant et pour l'avenir. Le travail de la Fondation contribue à résoudre la crise climatique et la disparition massive des espèces en mettant l'accent sur trois volets essentiels : zéro émission de carbone, nature florissante et collectivités durables.

Par la science, la sensibilisation, l'analyse de politiques et l'engagement du public, et des partenariats avec les entreprises, les gouvernements et les acteurs de la société civile, la Fondation œuvre à définir et à mettre en place des solutions permettant de vivre en équilibre avec la nature.